Challenge de Bretagne d'Escrime Artistique 2024-2025

À mesdames et messieurs les présidentes et présidents de club et Maître d'Armes et enseignants de la région Bretagne,

le Rennes Étudiant Club Escrime
en partenariat avec l'Artistique Cesson Escrime

et avec le soutien de la ligue régionale et de la FFE

vous invitent au :

Challenge de Bretagne d'Escrime Artistique
M20 - Séniors - Vétérans
11 janvier 2025

REC ESCRIME

En partenariat avec l'ACE

Challenge de Bretagne d'Escrime Artistique 2024-2025

Samedi 11 janvier

~

Épreuves

Techniques : 9h

Artistiques : 14h

~

COSEC de Villejean

Dimanche 12 janvier

~

Stage d'Escrime Artistique

9h30 - 17h

~

COSEC de Villejean

Information sur

www.rec-escrime.fr

LIGUE RÉGIONALE D'ESCRIME DE BRETAGNE

FÉDÉRATION FRANÇAISE ESCRIME

Feuille de route du challenge

Lieu

COSEC de Villejean, rue Pierre Jean Gineste 35000 Rennes

Le COSEC est accessible depuis le métro A, station Villejean Université, et depuis plusieurs lignes de bus (dont le C4) à l'arrêt du même nom.

L'accès par la rue Pierre Jean Gineste donne sur un assez grand parking permettant de garer voitures, fourgonnettes, deux roues motorisés, vélos, etc.

Horaires

Horaire	Description
9h	Ouverture de la salle
9h-10h	Appel du matin et check sécurité armes (cf. règlement)
10h	Début Épreuves techniques
14h-14h30	Appel de l'après-midi
14h30	Début Épreuves artistiques
17h	Annonce des résultats

Les horaires peuvent évoluer en fonction du déroulement de la compétition. L'organisation s'engage à prévenir les équipes de toutes modifications des horaires et à communiquer au mieux le jour du challenge.

Formule et Arbitrage

Le challenge est organisé conformément au règlement de Bretagne disponible en ligne :

- Sur le **site du REC Escrime** : https://www.rec-escrime.fr/challenge-de-bretagne-descrime-artistique-2024-2025/
- Il sera mis à disposition sur le **site de la ligue de Bretagne**

Les arbitres seront choisis sur place, avec la responsabilité du chronométrage des épreuves artistiques.

Directoire technique et Bureau de contrôle

Le DT et le Bureau de contrôle seront composés sur place.

Le Directoire Technique tranchera sans appel toutes les questions liées au règlement du challenge, ainsi qu'à tous les cas n'étant pas recouverts par celui-ci.

Le Bureau de contrôle aura la responsabilité de vérifier les armes utilisées par les équipes en compétition, notamment les règles de sécurité (entre autres la vérification des armes à l'arrivée).

Engagement

L'engagement à la compétition se fait par numéro. Les droits d'engagement dépendent de la catégorie :

- 10 euros pour un « Solo »
- 20 euros pour un « Duo »
- 40 euros pour une « Bataille » ou un « Ensemble »

Les droits d'engagement sont à régler **sur place**, auprès du bureau d'accueil de la compétition :

- **soit par chèque** à l'ordre du REC Escrime
- soit en **espèce**

Inscriptions

Vous avez jusqu'au dimanche 15 décembre 2024 dernier délai pour inscrire un numéro.

Deux étapes sont nécessaires avant la prise en compte de cette inscription :

- sur **l'extranet de la FFE**, le ou la capitaine doit inscrire le numéro de son équipe
- **ET envoyer** par mail le **projet chorégraphique** à rec.escrime@gmail.com

Le projet chorégraphique doit suivre le même format que le projet chorégraphique pour les Championnats de France d'Escrime Artistique.

Stage du 12 janvier

Le challenge est suivi d'un stage, ouvert aux personnes détentrices d'une licence FFE et ayant déjà pratiqué l'escrime artistique (~3-6 mois de pratique). Les détails de ce stage feront l'objet d'une autre feuille de route qui sera communiquée sur le site du REC Escrime dans les meilleurs délais.

Autre information & contact

Pour toute information complémentaire :

- avant la compétition : rec.escrime@gmail.com
- le jour de la compétition : 06 21 76 10 64 (Marine Gacel)
- actualité et communication en ligne : https://www.rec-escrime.fr/